



PREFET DE LA LOZERE

Allocution de M. Guillaume LAMBET, Préfet du Département de la Lozère à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ligne de recuit continu de l'usine Arcelor-Mittal de Saint-Chely d'Apcher le 20 septembre 2013.

Messieurs les Directeurs d'Arcelor-Mittal Méditerranée et du site de St-Chely d'Apcher,

Monsieur le Ministre, Président de la Société d'économie mixte de Lozère,

Monsieur le Député,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Président du Conseil Général,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional,

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis d'être parmi vous en ce jour d'inauguration de la nouvelle ligne de recuit continu du site lozérien d'Arcelor-Mittal. Cet évènement témoigne que la Lozère est un département industriel. Il dispose même d'un tissu industriel diversifié : industrie agroalimentaire, industrie du bois mais aussi industrie métallurgique. St-Chely, avec ses 15% d'emplois salariés dans le domaine industriel, est l'une des la « cheville ouvrière » de l'industrie lozérienne.

Si l'histoire industrielle de ce territoire remonte au siècle passé, l'activité sidérurgique a démarré ici en 1916, nous sommes à présent au défi de moderniser notre outil industriel. C'est justement ce que vous venez d'accomplir, ici, à Saint-Chely d'Apcher.

Les investissements que vous avez réalisés pour implanter votre nouvelle ligne de recuit et l'inauguration de ce jour font écho à la présentation par le Président de la République le 12 septembre dernier de « la nouvelle France industrielle », qui détermine les priorités de politique industrielle de la France.

Cette nouvelle politique préconise 34 plans de reconquête industrielle. Au travers de ces plans, ce qui est en jeu c'est la compétitivité des entreprises industrielles de France et à travers elle, c'est l'emploi puisqu'il s'agit de conforter 475.000 emplois dans toute la France. Ces plans ont été élaborés avec la participation des industriels eux-mêmes et doivent permettre très vite de moderniser nos outils de production et de conquérir ainsi de nouveaux marchés.

La « nouvelle France industrielle » se conjugue également avec la transition énergétique et écologique. L'industrie française est appelée à intégrer les problématiques écologiques en adoptant des modes de production respectueux de l'environnement, moins consommateurs en termes de ressources, moins générateurs de rejets, plus intelligents et à la pointe des nouvelles technologies du secteur.

La nécessité de la transition énergétique, c'est des entreprises, des collectivités territoriales, des opérateurs d'énergie et des constructeurs qui convergent vers un même engagement.

Je me réjouis donc des innovations techniques apportées par Arcelor-Mittal dans le procédé de fabrication qui, non seulement optimise son besoin en eau et en énergie mais va contribuer à produire des aciers électriques de haut de gamme répondant aux normes environnementales de basse consommation d'énergie. Le nouveau procédé de fabrication ne fait plus appel à l'usage d'ammoniac diminuant ainsi les risques industriels et nous fait l'économie, à l'Etat et aux collectivités, d'un plan de sécurité contraignant. Je me réjouis aussi que le réseau de chaleur de St-Chely puisse récupérer l'énergie thermique issue du processus industriel pour le chauffage et l'eau chaude dans des équipements collectifs publics et privés, Ceci s'inscrit pleinement dans le cadre de la transition énergétique et écologique.

Par ailleurs, je ne peux qu'encourager la poursuite des réflexions en cours autour de la possibilité d'aménager une retenue d'eau qui puisse satisfaire les besoins d'Arcelor-Mittal et préserver la ressource en eau dans ce département où c'est un bien rare et précieux.

Vous aurez compris que le soutien de notre industrie est au cœur des préoccupations de l'Etat. C'est pourquoi un site comme celui d'Arcelor-Mittal ici à St-Chely d'Apcher est l'objet de toute notre attention car l'enjeu je le répète, c'est l'emploi.

Le développement de l'emploi, naturellement, mais aussi la préservation du précieux patrimoine de savoir-faire accumulé par vous, les ouvriers. C'est un capital pour l'industrie française et un investissement pour nos entreprises, investissement que l'Etat aide à rentabiliser au travers de dispositif de soutien à l'apprentissage mais aussi au travers de contrats de génération.

Les contrats de génération, qui permettent aux entreprises de recruter des jeunes tout en maintenant en activité les seniors, favorisent la transmission de ces savoir-faire.

Je ne doute pas qu'Arcelor-Mittal de Saint-Chely, fera bientôt appel à ces outils, en tous cas je l'y encourage.

Au terme de mon intervention, je veux à nouveau féliciter Arcelor-Mittal et la société d'économie mixte de Lozère, la SELO, d'avoir investi des sommes considérables dans cette nouvelle infrastructure pour l'inauguration de laquelle nous sommes tous rassemblés.

Investir c'est se projeter dans l'avenir et avec ce nouvel outil industriel, vous avez su dessiner un avenir prometteur pour votre entreprise et pour toute l'économie lozérienne.

Je vous remercie pour votre attention.